

DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**« CONFERENCE DES NATIONS UNIES 2022 POUR SOUTENIR LA
MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ODD14 »**

27 JUIN 2022

Excellence Monsieur le Président,

Avant tout propos, permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de transmettre les très chaleureuses salutations de son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, à leurs Excellences les Chefs d'Etat présents à cette conférence ainsi qu'à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies.

La délégation ivoirienne que j'ai l'honneur de conduire est particulièrement heureuse d'exprimer, au nom du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple Portugais, tant pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservée ainsi que pour l'attention particulière dont elle fait l'objet depuis son arrivée.

Je tiens également, Monsieur le Président de la Conférence, à adresser à Votre Excellence mes plus vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de notre auguste Assemblée. Persuadé que vous conduirez avec rigueur nos travaux, ma délégation et moi-même sommes d'ores et déjà assurés du succès des présentes assises.

Je ne saurai oublier de saluer, au nom de mon pays, l'ensemble des Délégués de cette importante Conférence portant sur le soutien à la mise en œuvre de l' Objectif 14 de développement durable (ODD14).

Mesdames et Messieurs,

Les Océans sont une source de biodiversité, de nourriture et de vie. Les avantages que nous procurent les océans sont nombreux et divers. Malheureusement, nos océans sont fortement menacés par les activités anthropiques. Ainsi, la surpêche est responsable de la réduction des populations de poissons, compromet l'approvisionnement en aliments nutritifs et modifie les chaînes alimentaires marines. Les changements climatiques et ses conséquences portent atteinte à la survie de certaines espèces marines à travers l'acidification des océans, l'augmentation de la température de la mer, l'accélération de l'érosion côtière.

Mesdames et Messieurs,

Une meilleure gestion des ressources marines et côtières s'avère par conséquent essentielle pour assurer la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète. Il convient, à cet effet, d'engager des actions fortes pour, non seulement, gérer de façon durable ces précieuses ressources, mais également pour les protéger.

La Côte d'Ivoire mon pays, s'est résolument engagée, sous l'autorité du Président Alassane OUATTARA, dans cette voie du développement durable qu'elle a intégrée à son dispositif institutionnel, l'objectif étant de satisfaire aux exigences des trois piliers du développement durable, en l'occurrence l'Economie, le Social et l'Environnement.

A cet effet, le Gouvernement Ivoirien a adopté une stratégie nationale qui précise ses orientations en matière de développement des ressources halieutiques. Il veille à la cohérence des interventions publiques et privées et offre une vision d'ensemble pour une pêche durable et un accès pour les petits pêcheurs artisanaux aux ressources marines et aux marchés.

Des mesures de reconstitution des stocks de poissons sont mis en place. Il s'agit des plans d'aménagement de la lagune Aby avec une période d'arrêt biologique caractérisée par une fermeture des activités de pêche pour une durée de 6 mois de juillet à décembre, du plan de gestion de la pêcherie de senne de plage issu de la mise en œuvre de l'Approche Écosystémique des pêches (AEP).

Aussi la Côte d'Ivoire dispose-t-elle aujourd'hui de deux (2) instruments pour soutenir la gestion durable des ressources halieutiques des eaux marines et continentales. Il s'agit du Programme Stratégique de Transformation

de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) dont la mise en œuvre a débuté en 2021 et de l'Economie Bleue (EB) dont la première phase a été lancée en mai 2022, il est financé par la Banque Africaine de Développement.

Au niveau de la valorisation de la chaîne des valeurs de la pêche artisanale, Quatre (4) points de débarquement ont été aménagés (PDA) avec le soutien techniques et financiers du Royaume du Maroc et de la Coopération japonaise (JICA). Les Projets IPC-FAO et surimi participent également au renforcement de la gestion durable des ressources par la réduction des pertes post-captures estimées à 30% des débarquements, à l'amélioration de l'information sur la situation et les tendances (statistiques) de la pêche artisanale et à l'autonomisation des femmes notamment en vulgarisant les fours FTT-Thiaroye.

A cela s'ajoute différentes initiatives telles que :

- (i) l'adoption, en juin 2017, de la loi relative à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral,
- (ii) la création d'un Secrétariat Permanent des Actions de l'Etat en Mer ;
- (iii) l'existence de plusieurs institutions de formation et de recherche scientifique sur les océans et les zones côtières,
- (iii) la mise en place du plan POLLUMAR destinée à la lutte contre la pollution marine,
- (iv) l'existence du Programme National de Gestion de l'Environnement Côtier,
- (v) la mise en œuvre entre autre du Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières Ouest Africaines (WACA-ResIP) financé par la Banque mondiale sur la période 2018-2023, du projet de création de l'aire marine protégée de Grand Béréby et le projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody prévoit la "réhabilitation écologique" de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié.

Toutefois beaucoup reste à faire.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Nous avons certes beaucoup de chemin à parcourir. Mais, si nous savons user de nos compétences, notre amour pour les autres et notamment pour les générations à venir, nous pouvons réussir à privilégier l'essentiel, à savoir la préservation de notre environnement, en dépit des transformations successive de nos sociétés.

Nos peuples fondent beaucoup d'espoir sur nous. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Agissons vite, agissons ensemble pour donner une nouvelle vie à nos Océans !

Il est grand temps de nous unir pour donner un nouveau souffle à nos océans, de sorte qu'à l'horizon 2030, l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 14 qui est de « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable », soit une réalité.

Ensemble, nous y parviendrons.

Je vous remercie pour votre aimable attention.